

# GRAND PRIX ET TROPHÉE DE PAU ARTIGUELOUVE

## Golf de Pau Artiguelouve les 29-30 mai 2010

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

#### **I - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les participants devront avoir un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le 21 mai à minuit faute de quoi l'inscription sera refusée**. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### **II - FORME DE JEU**

1. **Grand Prix** : simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours. Les joueurs seront répartis en séries :
  - 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> séries amateurs Hommes : **index ≤4,4 et de 4,5 à 8,4**.
  - 1 série amateur Dames : **index maximum 11,4**.
2. **Trophée** : simple Stableford / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut et en net sur l'addition des 2 tours. Les joueurs seront répartis en séries :
  - 1 série Hommes : index compris entre 8,5 et 20,4.
  - 1 série Dames : index compris entre 11,5 et 24,4.
3. **Le départage** se fera sur les 18, 9, 6 etc. derniers trous. Pour le G.P. seulement, en cas d'égalité pour la première place des 1<sup>ères</sup> séries, le départage se fera en Play Off mort soudaine. Si le Play Off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuerait selon la méthode des 18, 9, 6 etc. derniers trous.
4. **Les départs** se feront le 1<sup>er</sup> jour, par série et ordre croissant des index, les séries du G.P. partant en premier. Le deuxième jour, dans l'ordre inverse des résultats du premier jour, les séries du G.P. partant en dernier si les conditions météo le permettent.
5. **La Limitation du Champ** de joueur se fera par l'ordre des index (tel que dans Fléole au 21/05/10). Le nombre de participants G.P. + Trophée, **sera limité à 120**, priorité étant donnée aux joueurs du G.P. et ensuite en diminuant l'index maximum.

#### **III - ENGAGEMENTS**

**Les inscriptions** devront avoir été reçues **avant le vendredi 21 mai à minuit** au Golf de PAU ARTIGUELOUVE - 64230 ARTIGUELOUVE- par écrit en donnant les **noms, prénoms et n° de licence**. Aucun engagement ne sera accepté par téléphone, fax ou e-mail. Les engagements qui incluent la journée d'entraînement prévue le vendredi 24 avril doivent être accompagnés des **droits d'inscriptions** fixés comme suit :

**Grand Prix et Trophée** : - Adultes : **70 €** (Membres de l'A.S. : **25€**)  
- 25 ans et moins : **35 €** (nés en 1985 ou après)  
- 18 ans et moins : **15 €** (nés en 1992 et après)

Aucune annulation survenant après le 26/05 à minuit ne pourra faire l'objet d'un remboursement sauf cas de force majeure.

#### **IV - REMISE DES PRIX**

1. **Grand Prix** : Les 2 premiers en BRUT des séries Hommes et Dames recevront un souvenir. Le vainqueur du Grand Prix Messieurs sera le joueur ayant rendu le meilleur score des 1<sup>ères</sup> ou 2<sup>èmes</sup> séries amateurs.
2. **Trophée** : Les premiers en BRUT et en NET Hommes et Dames recevront un souvenir, le brut primant le net.

#### **V - COMITE DE L'ÉPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.